

# **Gazette du MALD**

## **Recherches africaines à Paris-I**

**Juillet 2004**

La *Gazette du MALD* est une lettre d'information mensuelle. Elle a pour objectif d'informer des activités du laboratoire *Mutations Africaines dans la Longue Durée* (unité mixte de recherche CNRS-Université Paris-I). Le MALD, dont le directeur est Pierre Boilley et la directrice adjointe Dominique Beaulaton, réunit trois centres : le Centre d'Études Juridiques et Politiques du Monde Africain (CEJMA, dirigé par Richard Banégas), le Centre de Recherches Africaines (CRA, centre de recherches historiques, dirigé par Bertrand Hirsch)

et le Laboratoire d'Anthropologie Juridique de Paris (LAJP, dirigé par Étienne Le Roy).

Ils partagent un champ de recherches, le continent africain, et croisent leurs regards sur l'histoire, l'anthropologie, le droit et la politique en Afrique.

Le laboratoire dispose également d'un centre de documentation :

la Bibliothèque de Recherches Africaines  
(dirigée par Liliane Daronian).

Pour plus d'informations, consultez le site du laboratoire <http://mald.univ-paris1.fr>,

le site du DEA " Histoire de l'Afrique " <http://dea-histoire-afrique.univ-paris1.fr>,

le site du LAJP <http://www.dhdi.org>

Contact rédaction de la *Gazette du Mald* : [infomald@univ-paris1.fr](mailto:infomald@univ-paris1.fr)

### **Vacances d'été 2004**

**La période des vacances d'été de l'Université Paris-I est fixée du mardi 13 juillet au soir au mercredi 1<sup>er</sup> septembre au matin.**

Le Centre Malher restera ouvert jusqu'au samedi 31 juillet à 13 heures avec les modifications horaires suivantes :

à partir du jeudi 15 juillet, il ouvrira à 8 h 30 et fermera à 19 h. Il sera fermé le samedi.

Le 1<sup>er</sup> septembre, les horaires 8 h-20 h seront de nouveau en vigueur.

**Bonnes vacances !**

### **Vie du laboratoire**

#### **Carnet**

##### **Départs :**

- Jean Fremigacci, maître de conférence spécialiste de Madagascar, prendra sa retraite le 1<sup>er</sup> septembre 2004.

- Omar Carlier a été élu à l'Université Paris-VII, UFR GHSS (Géographie, Histoire et Sciences de la société) sur le poste de professeur d'histoire du Maghreb et du monde musulman. Il prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2004. Il continuera à assurer les séminaires de DEA dans le cadre des accords de cohabilitation Paris-I et Paris-VII.

##### **Arrivée :**

Henri Médard a été élu comme maître de conférences, en remplacement de Jean Fremigacci à l'Université Paris-I. Henri Médard est spécialiste de l'Afrique centrale et orientale, et assurera des enseignements de DEUG et de licence d'Histoire de l'Afrique contemporaine.

#### **Publications récentes**

**Politique africaine, N° 94 – Juin 2004** (parution le 12 juillet, sous réserve)

**Le Dossier, Autour du lac Tchad : intégrations et désintégrations**

**Robert Buijtenhuijs nous a quittés**, Céline Thriot, Peter Geschiere et la rédaction

**Les recompositions du bassin du lac Tchad**, Janet Roitman

**Coopération internationale et transformation du bassin du lac Tchad**, Martin Zachary Njeuma

**Le bassin du lac Tchad, un espace migratoire polarisé par la Libye ?**, Olivier Pliez

**Le bassin tchadien à l'épreuve de l'or noir : réflexions sur la " nouvelle donne pétro-politique " en Afrique centrale**, Simon Tulipe

**L'embuscade sur les routes des abords Sud du lac Tchad**, Saïbou Issa

### **Conjoncture**

**La Grande-Bretagne de Tony Blair et l'Afrique**, Paul Williams

**Guinée : le prix d'une stabilité à court terme**, Paul Chambers

### **Magazine**

**Débat. Devenir " baay-fall " pour être soi. Le religieux comme vecteur d'émancipation individuelle au Sénégal**, Xavier Audrain

**Débat. Waaqeffannaa : une association religieuse d'Éthiopie entre nationalisme ethnique et idéologie afrocentriste**, Thomas Osmond

**Lectures. Autour de deux livres.** *Le Syndrome autoritaire. Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, de Michel Camau et Vincent Geisser et *Tunisie : le délitement de la cité*, de Sadri Khiari, par Khadija Mohsen-Finan et Luis Martinez, René Otayek et Daniel Compagnon.

## **Ailleurs**

### **Sur Internet**

EURAC, *Think Regionally, Act Practically. An EU regional approach for the Great Lakes Africa, Position Paper*, Bruxelles, EURAC, Réseau européen pour l'Afrique centrale = European network for Central Africa, juin 2004.

Il s'obtient auprès du Centre d'information et de solidarité avec l'Afrique - COSI

Réseau France Congo (ex-Zaire) - RFC

33 Rue Imbert-Colomès

F-69001 LYON

Mél : [cosi-lyon@wanadoo.fr](mailto:cosi-lyon@wanadoo.fr), [rfc-lyon@wanadoo.fr](mailto:rfc-lyon@wanadoo.fr)

### **Publications récentes**

- Philippe Blaise ESSOMBA, *Le Cameroun : les rivalités d'intérêts franco-allemandes de 1919 à 1932*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, juin 2004.

- Philippe GUILLAUME, Nicolas PEJOUT, Aurélia WA KABWE-SEGATTI (dir.), *L'Afrique du Sud dix ans après. Transition accomplie ?*, Paris, Karthala, juin 2004, 368 pages.

- China KEITETSI, *La Petite Fille à la Kalachnikov. Ma vie d'enfant soldat*, Bruxelles, GRIP et éditions Complexe, mai 2004, 265 pages.

- David ROBINSON, *Sociétés musulmanes et pouvoir colonial français au Sénégal et en Mauritanie 1880-1920*, Paris, Karthala, juin 2004, 414 pages.

- Léon SAUR, *Le Sabre, la machette et le goupillon. Des apparitions de Fatima au génocide rwandais*, Bierges (Belgique), éditions Mols, (avec le soutien du Mald), juin 2004, 448 pages.

- Koen VLASSENROOT et Timothy RAEYMAEKERS, *Conflict and social transformation in Eastern RD Congo*, Gent, Conflict research group, Academia Press, juin 2004, 237 pages.

- " Ecoles publiques, écoles privées au "Sud" : usages pluriels, frontières incertaines ", *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 3, septembre 2004 (EHESS, Paris 6<sup>e</sup>).

### **Expositions, séminaires, colloques**

#### **Exposition 19 juillet – 17 septembre 2004**

**The School of Oriental and African Studies** a le plaisir de vous inviter à l'inauguration de l'expositio

**"The Indigenous and the Foreign : Art and Architecture of 17<sup>th</sup> Century Ethiopia**

et au lancement d'une nouvelle publication de l'éditeur Ashgate

**"The Indigenous and the Foreign in Christian Ethiopian Art : Portuguese-Ethiopian Contacts in the 16<sup>th</sup> and 17<sup>th</sup> Centuries"** sous la direction de **Manuel João Ramos** et **Isabel Boavida**

Lundi 19 juillet 2004, 18 h – 20 h

The Brunei Gallery, SOAS, Thornhaugh Street, Russell Square, Londres WC1 H0XG (G.-B.)

Rsvp : tél. : (00 44) 020 7898 4026

Department of Art and Archaeology

SOAS – University of London



## Colloque

### **Cross-Cultural Encounters : Portugal and Ethiopia in the 16th and 17th Centuries, 19 juillet, Londres**

Un symposium est organisé parallèlement à l'exposition " The Indigenous and the Foreign : Art and Architecture in Ethiopia in the 16<sup>th</sup> and 17<sup>th</sup> Centuries "

**Lundi 19 juillet 2004, 9 h 30 – 17 h**

#### **Brunei Gallery Lecture Theatre - SOAS – University of London**

Chairman : Dr Bertrand Hirsch

9 h 30

Opening remarks

10 h – 10 h 30

Dr Manuel João Ramos (ISCTE-Lisbon) : "Iberian Visions of Ethiopia, Ethiopian Visions of Iberia – Myth and History in 16th- to 17th-century Ethiopia"

10 h 30 – 11 h

Dr Dimitri Toubkis (Université de Paris-I, MALD, Mutations africaines dans la longue durée) : "From the Kingdom of Prester John to the 'Empire' of the King of Kings : Description of the Christian Kingdom of Ethiopia in Jesuit Documents"

11 h 30 – 12 h 00

Yoseph Mengistu (SOAS) : Title to be confirmed

12 h – 12 h 30

Discussion

14 h – 14 h 30

Dr Hervé Pennec (Université de Paris-I, MALD, Mutations africaines dans la longue durée) : " The Jesuit Pedro Paes : Architect, Mason and Carpenter ? "

14 h 30 – 15 h

Dr Isabel Boavida (ISCTE-Lisbon) : "They Went to India to Learn Arts and Crafts : Indo-Portuguese-Ethiopian Contacts"

15 h 30 – 16 h

Dr Tania C. Tribe (SOAS) : "Ethiopian Visual Imagery in the 16th and 17th Centuries : Icon, Narrative and the Indo-Portuguese Presence"

16 h – 16 h 30 : Discussion

17 h : Presentation of Ethiopian music ?

[gallery@soas.ac.uk](mailto:gallery@soas.ac.uk)

## Université d'été 2004

**Bruxelles, 2-21 août 2004**

### **Droit, Cultures et institutions juridiques des pays d'Afrique**

#### **Académie Africaine de Théorie du Droit**

#### **African Academy of Legal Theory**

Le besoin de connaissances en droits et institutions des pays d'Afrique et de spécialistes de ce type de connaissances est de plus en plus attesté au niveau des institutions internationales, des organisations de solidarité internationale et des administrations des pays occidentaux. L'absence ou l'insuffisance des unités spécialisées de formation et de recherche dans ce domaine au sein des universités occidentales crée un réel déséquilibre entre l'offre et la demande.

En Afrique, le problème est d'une autre nature, outre les besoins précédents. D'une part, les enseignants des Facultés de Droit, privés de ressources et préoccupés par leur survie au quotidien, n'ont pas la possibilité de remplir correctement leurs missions d'enseignement et de recherche comme leurs collègues des pays occidentaux. D'autre part, les magistrats et avocats souffrent d'une absence de politique de formation continue qui pénalise les justiciables.

Au vu de ce double constat, l'Académie Africaine de Théorie du Droit et ses partenaires l'Académie Européenne de Théorie du Droit, la Katholieke Universiteit Brussel, et l'Université de Kinshasa organisent à Bruxelles une université d'été, sanctionnée par un " Certificat de Droit, cultures et institutions des pays d'Afrique " et/ou par un " Diplôme " (sous certaines conditions).

Pour plus d'informations, consultez le site <http://www.afrijus.org/univete.htm>

#### **Responsables scientifiques :**

**M. Camille KUYU**, Université Paris-I, LAJP, Centre Malher, 9, rue Malher, 75004 Paris.

Tél. + 33 6 10501411, Fax + 33 1 48 688 662, [ihej@wanadoo.fr](mailto:ihej@wanadoo.fr)

**Jean Pierre KILENDA**, Katholieke Universiteit Brussel, Vrijheidslaan, B-1081 Brussel.

Tél. + 32 2 412 4211, Fax + 32 2 412 4200, [jeanpierre.kilenda@kubrusse.ac.be](mailto:jeanpierre.kilenda@kubrusse.ac.be)

## Appels à contributions

### Projet de numéro spécial sur le Sénégal pour *Politique africaine* “ Le Sénégal quatre ans après ”

L'alternance politique survenue au Sénégal en mars-avril 2000, avec la prise de pouvoir de Abdoulaye Wade, leader du PDS, a conforté le sentiment d'une exceptionnalité sénégalaise. Certains observateurs tracent d'ailleurs une sorte d'histoire *whig* du Sénégal, celle de l'institutionnalisation progressive et continue du débat démocratique : la vivacité d'une opposition courageuse et responsable, le travail des médias indépendants, l'efficacité de l'Onel, la mobilisation électorale de la jeunesse, le sens des responsabilités d'une partie au moins des membres du régime socialiste et des agents de l'État se sont combinés pour faire advenir l'une des premières alternances politiques “ régulières ” du continent.

Quatre ans après les élections de mars 2000, cette image semble perdre en consistance – emblématique de cette crise de légitimité, l'ouvrage du journaliste Abdoulatif Coulibaly, *Wade, un opposant au pouvoir. L'alternance piégée ?*, décrit en termes impitoyables le caractère clientélaire et ultra-personnaliste du nouveau régime – et son amateurisme. Cet ouvrage a déclenché une véritable tempête politique – menaces de mort (anonymes) contre son auteur et l'avocat de ce dernier, proliférations d'interprétations et virulentes polémiques. Les tensions politiques entre le camp du président et ses partenaires d'alternance (la presse, les autres partis politiques, les syndicats) et au sein même de la coalition présidentielle apparaissent au grand jour : les remaniements ministériels (et les postes ministériels eux-mêmes) se sont multipliés, témoins des tentatives de contrôle et d'alliance menées par Wade. Ce dernier ne semble pas avoir été capable de s'approprier l'un des principaux outils de son prédécesseur : l'inclusion de l'opposition. La liberté de la presse semble fragilisée ; une violente agression (dont les auteurs n'ont pas été identifiés) contre un leader de l'opposition a marqué l'opinion. “ Dans quelle démocratie sommes-nous ? ”, se sont demandés récemment les évêques du Sénégal.

Pour évaluer sereinement les changements survenus depuis 2000, l'objectif de ce numéro spécial de *Politique africaine* est de rassembler une série de contributions fondées *empiriquement* sur des études de secteurs de la société et du système politique sénégalais. Devront être mis en évidence les développements survenus dans ces secteurs depuis l'alternance, les parts respectives de rupture et de continuité. Comment les dynamiques de long terme de la société sénégalaise (la dépendance à l'aide extérieure, la décentralisation, l'institutionnalisation des libertés politiques, une stabilité économique, de plus en plus dépendante des transferts opérés par les migrants, l'effritement de la relation forte entre l'État et les marabouts) interagissent-elles avec les tentatives de consolidation et de légitimation (à l'intérieur et à l'extérieur) du nouveau pouvoir et le renouvellement (au moins partiel) des élites politiques ?

Parmi les thèmes qui pourraient être traités figurent, entre autres : les étudiants, la politique économique, les relations avec les institutions financières internationales, la politique étrangère, les scènes politiques locales, l'émigration sénégalaise, l'immobilier à Dakar, le mouvement islamiste, les relations entre l'État et les confréries religieuses, la presse.

**Les articles doivent être remis avant le 15 septembre 2004**

#### Contacts :

Vincent Foucher, Cean, Bordeaux, [v.foucher@sciencespobordeaux.fr](mailto:v.foucher@sciencespobordeaux.fr)

Tarik Dahou, Cean, Bordeaux, [tadahou@hotmail.com](mailto:tadahou@hotmail.com).

### Appel à propositions pour le n° 6 de la revue *Diasporas. Histoire & Sociétés* Dossier “ Cuisines en partage ”

La cuisine, art d'élaborer des aliments et de leur donner saveur et sens, semble constituer un enjeu particulier pour les diasporas. Ne fait-elle pas l'objet, en effet, à travers les différentes formes qu'elle revêt – de l'intimité familiale au restaurant “ ethnique ” – de forts investissements affectifs, symboliques, esthétiques et économiques ?

Elle est sans doute en premier lieu, dans la dispersion, une manière de se rassembler, de se retrouver autour d'un véritable " culte de la table dressée ", pour reprendre le titre évocateur d'un ouvrage célèbre de Joëlle Bahloul, tiré de la tradition juive. Et comme son double sens le suggère, la cuisine est aussi un espace matériel, un lieu où l'on peut lire les rapports sociaux de genre et de générations, la distribution des rôles, un endroit où résonne la sociabilité quotidienne de la diaspora. Dans quelle mesure cette manière d'être ensemble, sur un mode communautaire, résiste-t-elle à la mesure de l'absence et de l'éloignement ?

La cuisine obéit à des rites d'élaboration et de préparation qui traduisent une représentation du monde, une cosmogonie qui est à la fois de l'ordre de l'imaginaire et de l'ordre matériel. Chaque groupe élabore des rites alimentaires, des interdits, des séparations entre pur et impur, sacré et profane, fête et quotidien, qui marquent son appartenance à un monde distinct. Les manières de faire culinaires provenant d'une histoire, d'apports successifs de populations sont l'expression d'identités nationales, régionales... Mais on peut remarquer avec la sociologue Annie Hubert que l'identification d'un plat " national " est souvent une élaboration venue de l'extérieur, de l'étranger et constitue une image-miroir de l'identité.

Les " cuisines " se désignent au pluriel parce qu'elles se modifient, se transforment grâce aux influences et aux échanges entre populations, grâce à des produits nouveaux, aux circulations de marchandises. L'aubergine, introduite au Maghreb par les marchands arabes en provenance d'Asie, est réappropriée par la cuisine juive. Ainsi en va-t-il des cuisines en Europe, aux Antilles, en Afrique. Le gombo se cultive au Maghreb et en Afrique subsaharienne et se retrouve dans la cuisine créole de Louisiane.

Circulation, invention, adaptation nous paraissent caractéristiques de ces cuisines. L'activité culinaire se heurte à l'impossibilité de reproduire des pratiques alimentaires à l'identique. Elle s'invente en fonction des aléas de la migration (l'absence de certains ingrédients ou des ustensiles traditionnels, par exemple) mais aussi de la nécessité et/ou de la volonté de partager avec d'autres, au-delà du groupe d'origine. Ainsi, bien au-delà d'une revendication d'appartenance, elle serait une manière de signifier la frontière, et éventuellement de l'ériger ou de l'estomper, avec les autres. Tandis que certaines règles alimentaires séparent fermement, comme la *casherouth* ou la nourriture *halal*, d'autres réunissent les groupes autour de pratiques métissées. Certains pays revendiquent même le métissage de leurs cuisines comme un héritage, un patrimoine, une appartenance.

La cuisine métissée, apport de migrations successives serait l'expression unitaire d'un pays. Les populations qui consomment les cuisines d'ailleurs expriment-elles un esprit d'ouverture, de curiosité, de partage ? Manger indien, chinois ou japonais affecte-t-il nos comportements ? Ou est-ce davantage la marque de la mondialisation ? Assiste-t-on à une uniformisation des goûts ? Quel en est le sens ? Ce problème complexe ne doit pas être occulté. Pourrait-on même parler dans certains cas de protectionnisme culinaire qui défendrait l'identité d'une région donnée ou en serait sa marque ?

Pour autant, commerçants, restaurateurs, fabricants de cuisines d'ailleurs jouent un rôle indéniable, d'attraction, de diffusion, de richesse dans les pays d'installation. Goûts et aliments circulent avec les diasporas et forment la base d'un échange avec les sociétés d'installation, dont l'importance économique se signale continuellement au cours de l'histoire (épices, fruits dits " exotiques ", céréales, café, thé, riz, couscous, modes de cuisson... on pourrait multiplier les exemples). Peut-on suivre ces parcours qui épousent les trajets humains pour finir par exister par eux-mêmes ? Au point que certaines formes culinaires présentées comme traditionnelles en migration, n'existent guère ou comptent fort peu dans les pays de départ, car elles ne sont que le fruit de ces pérégrinations dont on finit par perdre l'origine.

Marqueur identitaire, la cuisine est transmission d'une mémoire olfactive, une évocation toute proustienne des saveurs du pays à la fois perdu et promis. C'est donc à l'histoire de ces apports, emprunts, ces nouvelles saveurs que nous nous attachons, aux acteurs et créateurs de ces cuisines comme à la pluralité de ces manières de faire et de ces manières d'être.

**Envoyez vos propositions au comité de rédaction, par courrier électronique ou postal. Nous vous serions reconnaissants de tenir compte des modalités suivantes :**

- **envoi, avant le 15 septembre 2004**, d'un projet d'article (un titre, un résumé d'une page, une brève bio-bibliographie).
- après évaluation des projets par le comité de rédaction, les textes seront envoyés avant **le 15 janvier 2005**.
- tout article proposé est expertisé par deux lecteurs et ne peut être publié qu'après avis favorable du comité de rédaction. L'auteur aura éventuellement à faire des mises au point et des modifications en fonction des remarques qui lui seront faites.
- les articles définitifs ne devront pas dépasser 30 000 signes (notes et espaces compris). Ils devront être envoyés en fichier joint par courrier électronique ou, à défaut, par disquette (format.rtf). Ils seront dans tous les cas accompagnés d'un tirage papier. Ils devront être complétés par un résumé français de 5 à 8 lignes maximum.

**Contact :**

**Diaspora. Histoire & sociétés**

**revue-dhs@univ-tlse2.fr**

**Tél. : 05 61 50 35 66**

Maison de la Recherche, Bureau A 315

Université de Toulouse-le Mirail,

5, allées Antonio-Machado

31058 Toulouse Cedex 1

**Colloque international  
Circulations et territoires dans la migration internationale**

Toulouse, 16-18 mars 2005

**Date limite : 15 juillet 2004**

Les processus de migration internationale sont aujourd'hui caractérisés par d'importantes dynamiques de reconfiguration et de complexification à l'échelle mondiale. Les facteurs qui contribuent à cette transformation des logiques migratoires se situent à plusieurs niveaux et ils agissent selon des modalités et des temporalités variées. On peut tout autant les considérer en termes de transformation des environnements dans lesquels se situent les mouvements qu'en termes de conditions de mise en œuvre de cette mobilité par les acteurs du fait migratoire. Selon ces grandes

catégories, l'amélioration des modes de communication et de transport, la diffusion des images de la modernité et des modes de vie qui lui sont ordinairement associés et -plus largement - l'augmentation des logiques de mobilité et de flux dans un monde en voie de globalisation constituent un élément majeur de transformation du contexte actuel.

Du point de vue des acteurs de la migration, le besoin de multiplier les stratégies de réponse à des situations de crise et la nécessité de s'adapter à des conditions d'entrée, de séjour ou d'accès au marché du travail toujours très fluctuantes ont conduit à multiplier les formes du déplacement. Au-delà de l'élargissement des profils des individus en mouvement (en termes d'âge, de genre, de qualification professionnelle ou de statut migratoire) cette complexification s'exprime aussi aujourd'hui à travers les temporalités du déplacement (durée, fréquence, répétitivité individuelle ou générationnelle) comme à travers les formes spatiales du mouvement (diversification des parcours et élargissement des destinations, multiplication des lieux successifs d'installation, utilisation de lieux de transit, etc.).

L'objectif général du colloque s'inscrit dans une double logique.

Celle tout d'abord de répondre à un besoin de réflexion théorique sur l'idée de circulation migratoire : la pertinence de la notion, sa portée théorique et méthodologique sont à discuter, tout comme le positionnement des travaux relevant de cette approche dans le contexte plus général de problématiques telles que celles des mobilités, de la mondialisation ou du multiculturalisme.

La seconde logique correspond à un besoin de mise en perspective, voire en comparaison, de travaux empiriques sur l'inscription socio-spatiale des formes migratoires dans le monde.

Du point de vue des logiques territoriales, les formes de va et vient, de renouvellement des mouvements et d'investissement dans différents lieux placent en effet les migrants dans des situations de multipolarité des espaces de vie. De même, l'organisation de ces mouvements au-delà de différents types de découpages spatiaux et au travers de plusieurs types de frontières

implique une remise en question des entités territoriales communément considérées. Et cela aussi bien au sens des territoires de fonctionnement institutionnel et politique qu'au sens des espaces de vie et des territoires d'identification. Enfin, les logiques de réorganisation du travail à l'échelle mondiale continuent de produire des différentiels spatiaux dont les logiques migratoires sont le plus souvent les reflets directs. Dans un contexte général marqué à la fois par une plus grande fluidité des échanges et la persistance de contraintes politiques ou géographiques au déplacement, la question du rapport dynamique entre circulation migratoire et transformation du rapport aux lieux apparaît particulièrement intéressante.

Le colloque organisé à Toulouse en mars 2005 visera à rendre compte des travaux sur ces questions et à échanger à partir d'expériences dans des contextes régionaux variés. De façon générale, les organisateurs du colloque postulent que la prise en compte des formes de la circulation migratoire internationale et l'analyse des significations que ces mouvements recèlent, sont à la base d'une compréhension plus fine des logiques de réajustement des systèmes territoriaux. En même temps, l'observation et l'analyse de processus précisément situés et contextualisés permettront d'enrichir la réflexion sur le fonctionnement des migrations internationales pour lesquelles la demande de la part des acteurs publics est particulièrement importante aujourd'hui. C'est pour cela que la confrontation de travaux menés dans des ensembles régionaux différents sera privilégiée et qu'une ouverture aussi large que possible à un public autre qu'universitaire sera recherchée.

Les propositions de communication pourront donc porter sur toutes les aires culturelles. De même, il n'y a pas de restriction sur les types de courants migratoires analysés (migration économique, déplacements forcés, réfugiés, main d'œuvre peu ou très qualifiée, migration régionale ou inter-continentale, légale ou clandestine, etc.).

S'agissant d'une perspective centrée sur les circulations, il est bien évident que les flux s'entendent aussi bien dans le sens du déplacement initial de la migration (lieux d'origine vers lieux d'installation) que dans le sens inverse, celui à destination des lieux de départ. Abordant les espaces migratoires dans leur ensemble, le colloque est également ouvert à la prise en compte des espaces " intermédiaires " de la circulation (frontières, lieux de transit et d'échange, relais de la migration, etc.).

Axes thématiques :

De façon à organiser au mieux les trois journées de travail, les communications seront présentées au sein de quatre ateliers thématiques qui donneront lieu à une demi-journée de synthèse et de discussion en dernière partie du colloque. Il est entendu qu'une communication pourra porter simultanément sur plusieurs des dimensions signalées ici. Nous attirons l'attention sur le fait qu'il est souhaitable que les communications se situent dans une perspective intégrant une réflexion sur la pertinence de la notion de circulation migratoire, en lien avec une étude de cas spécifique.

Axe 1 = La circulation des personnes : flux, temporalités, systèmes socio-spatiaux  
Axe 2 = La circulation des biens et des capitaux : contexte, organisation et impacts  
Axe 3 = Valeurs et usages : les pratiques sociales et culturelles de la circulation  
Axe 4 = Supports et vecteurs de la circulation : dispositifs et jeu d'acteurs

Le colloque est organisé conjointement par les équipes CIRUS-CIEU, IPEALT et " Dynamiques Rurales " de l'Université de Toulouse-le-Mirail.

Comité scientifique du colloque :

Michel AGIER, IRD, CEAF-EHESS Paris  
Chantal BORDES-BENAYOUN, EHESS Toulouse  
Michel BRUNEAU, CNRS-MITI  
Luc CAMBREZY, IRD  
Maria-Eugenia COSIO, Université Paris 3  
Christian GRATALOUP, Université Paris 7 - Denis Diderot  
Rémy KNAFOU, Université Paris 7 - Denis Diderot  
Emmanuel MA MUNG, CNRS-Migrinter  
Catherine QUIMINAL, Université Paris 7 - Denis Diderot  
Alain TARRIUS, Université Toulouse 2

Catherine DE WENDEN, CNRS-CERI

**Les propositions de communication sont à adresser avant le 15 juillet 2004.** Elles devront comporter un titre, un résumé d'une page et les coordonnées complètes de l'auteur. Elles seront adressées par courrier électronique à : [colloque.circulation@free.fr](mailto:colloque.circulation@free.fr) ou par voie postale à l'adresse suivante :

Laurent Faret

Colloque circulations et territoires, Maison de la Recherche, CIRUS-CIEU

Université de Toulouse le Mirail

5 allées Antonio Machado

31058 Toulouse cedex

La langue de travail du colloque sera le français. Cependant, des communications en anglais et en espagnol pourront être accueillies, avec dans ce cas-là diffusion auprès des participants d'un résumé traduit en français.

### **Appels à candidatures, projets, bourses**

#### **Bourse post-doctorale 2004**

##### **Centre d'études et de documentation économique, juridique et sociale**

(CEDEJ, Ura 1165 du CNRS), Le Caire, République arabe d'Egypte.

Le CEDEJ, centre de recherche relevant du ministère des Affaires Étrangères et du CNRS, établi au Caire, propose une bourse destinée à soutenir des recherches sur l'Egypte ou le Soudan contemporains.

Cette bourse, d'un montant mensuel de 1 400 (mille quatre cent) euros, avec prise en charge du transport aller et retour du pays de résidence au Caire ou à Khartoum, prendra effet **au 1<sup>er</sup> octobre 2004**, pour une durée d'un an, éventuellement renouvelable un an.

Les candidats francophones doivent être titulaires d'une thèse d'une université de l'Union européenne depuis deux ans au plus (une dérogation pourra être accordée aux candidats ayant occupés une fonction d'ATER ou des fonctions reconnues comme équivalentes dans les universités de l'Union européenne) et ne pas avoir été en poste au CEDEJ comme boursier d'aide à la recherche ou chercheur sous contrat. Une bonne connaissance de l'arabe est souhaitée, à défaut, la maîtrise de l'anglais est indispensable.

La sélection se fera sur examen des projets de recherche présentés par les candidats. Ceux-ci devront s'inscrire dans les programmes de recherche suivants :

- 1) Architecture constitutionnelle et démocratisation
- 2) Conflits politiques et changements sociaux au Soudan
- 3) Histoire et anthropologie de la médecine
- 4) Migration internationale et espaces urbains

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site web du CEDEJ : "[www.cedej.org.eg](http://www.cedej.org.eg)" ou à demander au CEDEJ, Ambassade de France en Égypte - a.b.s. Valise Diplomatique, 128, bis rue de l'Université- 75351 PARIS 07 SP. Tél. : 00 20 2 392 87 11/16/39 – Télécopie : 00 20 2 392 87 91, mél : "[cedej@idsc.net.eg](mailto:cedej@idsc.net.eg)"

Il est à retourner, accompagné des pièces justificatives, d'un CV et de l'original des attestations de personnalités scientifiques (3 maximum) au Directeur du CEDEJ à l'adresse ci-dessus mentionnée

**La date limite de candidature pour ces bourses est fixée au 15 septembre 2004.**

#### **Appel à projets**

##### **Allocations doctorales 2004, Région Ile-de-France**

Direction du Développement Economique, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Département Recherche-Innovation-Technologie

#### **I. PRINCIPE**

La Région Ile-de-France propose, dès la rentrée universitaire 2004-2005, 20 allocations de doctorat d'une durée de trois ans.

Chaque allocation sera d'un volume financier total forfaitaire de 86 400 euros. La Région Ile-de-France versera, en 3 fois, à l'établissement gestionnaire, cette subvention forfaitaire, qui

permettra de prendre en compte la totalité des charges patronales, salariales et l'indemnité de perte d'emploi éventuelle.

Les dossiers de candidature devront être élaborés et adressés, avec l'accord des organismes d'Enseignement supérieur de rattachement, par les écoles doctorales franciliennes concernées. Chacune d'elles ne pourra pas présenter plus de deux projets.

L'allocation doctorale de recherche ne sera pas cumulable avec un autre mode de financement national (allocations de recherche, bourses, CNRS, vacations, etc.).

Un rapport d'avancement annuel sera fourni à la Région Ile-de-France et pourra donner lieu à une présentation, accessible au grand public, à la Région.

## **II. THEMES CIBLES**

Le présent appel à projets concerne les champs thématiques suivants :

développement soutenable (énergies, transports, équilibre territorial) avec un intérêt particulier pour les projets ayant un impact sur la Région Ile-de-France ;

étude et préservation de la biodiversité ;

politiques de prévention et de lutte contre les discriminations, problématiques du genre.

Dans tous ces domaines, des recherches pluridisciplinaires seront déterminantes.

## **III. CONDITIONS D'ELIGIBILITE**

Etre inscrit en DEA pour l'année universitaire 2004-2005 ou être titulaire d'un DEA.

S'inscrire pour la première fois en 1<sup>re</sup> année de thèse à la rentrée 2004-2005 (les candidats ayant commencé une 1<sup>re</sup> année de thèse durant l'année universitaire 2003-2004 ne sont pas éligibles à cette procédure).

## **IV. MODALITES PRATIQUES**

Les dossiers comporteront une description des sujets de thèse proposés, le plan de travail et le calendrier envisagés. Ils devront être élaborés par les écoles doctorales franciliennes concernées et préciser le responsable de la thèse et le candidat proposé.

Dans chaque cas, devront être indiqués les organismes d'enseignement supérieur franciliens de rattachement appelés à être les gestionnaires des allocations doctorales et avec qui la Région contractera.

Pour tout renseignement relatif à cet appel à projets, également consultable sur le site [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr),

s'adresser à :

Madame Karine FONTRIER

Tél. : 01 53 85 60 62, mél : karine.fontrier@iledefrance.fr)

Monsieur Dominique JEROME, Tél. : 01 53 85 60 58, mél : dominique.jerome@iledefrance.fr)

Le dossier sera envoyé à l'adresse ci-dessous :

CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

Direction du Développement Economique, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Département Recherche-Innovation-Technologie

Appel à projets allocations doctorales 2004

35, Boulevard des Invalides, 75007 PARIS

Tél. : 01 53 85 60 56.

## **Bibliothèque de recherches africaines**

**En juillet, ouverture de la bibliothèque aux horaires habituels ; du 15 au 23 juillet, sur rendez-vous. Contactez Liliane Daronina, Tél. 01 44 78 33 35, mél : daronian@univ-paris1.fr**

***Pour la diffusion de vos informations, merci de les envoyer avant la fin du mois précédant l'événement !***